



Alberta Human Rights
and Citizenship Commission



COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO
www.unesco.ca



13 municipalités confirment leur engagement contre le racisme et la discrimination

Calgary, le 1^{er} juin 2007. Le 1^{er} juin, 2007, à Calgary, à l'occasion du Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), 13 municipalités canadiennes se sont rencontrées pour signer une Déclaration qui affirme leur engagement contre le racisme et la discrimination et leur désir de s'unir pour partager les leçons apprises.

David A. Walden, secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO, a déclaré : « Ces municipalités vont échanger des exemples d'actions concrètes qui contribuent à rendre la vie dans les communautés plus équitables et engagent tout le monde à participer pleinement. Elles font désormais partie de la Coalition internationale des villes contre le racisme et la discrimination de l'UNESCO. »

Parmi les membres de la coalition canadienne figurent : Brooks, Alberta; Calgary, Alberta; Drayton Valley, Alberta; Edmonton, Alberta; Gatineau, Québec; Halifax, Nouvelle-Écosse; Lion's Bay, Colombie-Britannique; Montréal, Québec; Oshawa, Ontario; Thunder Bay, Ontario; Toronto, Ontario et Windsor, Ontario, et la région de Wood Buffalo et Fort Mc Murray, Alberta.

« Toutes les municipalités sont invitées à se joindre à la coalition et à se diriger vers l'objectif commun qui est l'élimination du racisme et de la discrimination, » a déclaré Charlach Mackintosh, commissaire en chef de la Commission des droits de la personne en Alberta et de la Commission de la citoyenneté, et membre de l'Association canadienne des Commissions et Conseil des droits de la personne.

« La ville de Calgary a l'honneur d'organiser ce premier rassemblement de maires, qui, en se joignant à la coalition, ont accepté de prendre les mesures nécessaires dans leurs communautés et de discuter de leurs stratégies avec d'autres municipalités pour combattre le racisme et la discrimination », a déclaré Joe Ceci, conseiller municipal de la ville de Calgary, qui est également le président du Comité de développement économique et social de la Fédération des municipalités canadiennes et le président du premier rassemblement de la coalition qui a eu lieu le 1^{er} juin. »

Le maire de Toronto, David Miller a ajouté : « À Toronto, 43 % de la population est constituée de minorités ethniques qui proviennent de plus de 200 pays et régions du monde. Nous sommes heureux de partager nos expériences avec d'autres villes, petites villes et municipalités rurales qui commencent à observer des changements démographiques dans leurs collectivités grâce aux migrations internationales. »

Cette initiative est soutenue par l'Association canadienne des Commissions et Conseil des droits de la personne, les commissions canadiennes des droits de l'homme de l'Alberta, de l'Ontario et de la Saskatchewan; la Fondation canadienne des relations raciales, les associations de municipalités dans diverses provinces et l'Association nationale des centres d'amitié pour les Autochtones.

Les membres du Groupe de travail pancanadien qui ont participé à l'organisation de ce premier rassemblement comprennent la Commission de la citoyenneté et des droits de la personne de l'Alberta, la ville de Calgary, la Commission canadienne pour l'UNESCO, et la ville de Toronto.

La coalition des municipalités contre le racisme et la discrimination fait partie d'une coalition internationale plus grande promue par l'UNESCO à travers le monde.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant :

http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=3061&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Pour télécharger la Déclaration :

<http://www.unesco.ca/fr/activite/sciences/documents/FinalDraftUNESCOCoalitionCertificate.pdf>

Médias, s'adresser à :

Alysouk Lynhiavu,
Chargé des affaires publiques,
Coordinateur du Réseau canadien des écoles associées de l'UNESCO
Commission canadienne pour l'UNESCO, 613-295-9560

Joe Ceci,
Président du Comité de développement économique et social de la FCM
Conseiller municipal de la ville de Calgary, Quartier 9,
403-875-7409

Cassie Palamar,
Directrice des services de l'éducation et de la commission
Commission des droits de la personne et de la citoyenneté de l'Alberta,
403-470-4214

Don Wanagas,
Directeur des communications
Bureau du maire David Miller
Ville de Toronto,
416-206-4333

Feuille d'information à l'intention des médias :

Des municipalités canadiennes s'unissent pour combattre le racisme et la discrimination

En mars 2004, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) lançait son projet de Coalition internationale des villes contre le racisme. L'objectif est d'établir un réseau de villes intéressées à l'échange de pratiques en vue d'améliorer leur aptitude à lutter contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'exclusion.

Au Canada, la Commission canadienne pour l'UNESCO et ses partenaires invitent les municipalités canadiennes à participer à cette vaste coalition internationale en se joignant à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination.

En s'associant à la coalition, les municipalités s'engagent à :

- (1) endosser les dix engagements communs
- (2) élaborer ou adapter son propre plan d'action contre le racisme
- (3) s'assurer que les dix engagements communs et le plan d'action individuel de la municipalité font partie intégrante de la vision, des stratégies et des politiques de la municipalité
- (4) coopérer avec d'autres organismes et territoires de compétence, y compris d'autres paliers de gouvernement, des institutions et la société civile
- (5) établir ses priorités, actions et calendriers en vue de la réalisation du plan d'action
- (6) allouer des ressources conformément aux besoins particuliers du plan
- (7) partager son savoir-faire avec d'autres
- (8) partager ses bonnes pratiques, et
- (9) présenter un rapport annuel public sur les actions prises en vue de réaliser les engagements communs et son plan d'action contre le racisme.

Les dix engagements reflètent trois domaines de responsabilité municipale : la municipalité comme gardienne de l'intérêt public; comme organisme protecteur des droits de la personne; et comme communauté.

Les dix engagements communs sont :

- (1) Renforcer la vigilance contre le racisme et la discrimination d'ordre systémique et individuel
- (2) Étendre la surveillance du racisme et de la discrimination au sein de la collectivité ainsi que les actions municipales prises pour lutter contre le racisme et la discrimination
- (3) Informer et soutenir les victimes du racisme et de la discrimination
- (4) Encourager les services de police à devenir des organisations exemplaires par leurs efforts de lutte contre le racisme et la discrimination
- (5) Respecter l'égalité des chances en qualité d'employeur municipal, de fournisseur de services et d'entrepreneur
- (6) Appuyer des mesures en vue de promouvoir l'équité sur le marché du travail
- (7) Soutenir des mesures de lutte contre le racisme et la discrimination et promouvoir la diversité et l'égalité des chances en matière de logement

- (8) Faire participer les citoyens et citoyennes en leur donnant un rôle à jouer dans les initiatives antiracistes et le processus décisionnel
- (9) Appuyer des mesures visant à lutter contre le racisme et la discrimination et promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans le secteur de l'éducation, et dans d'autres formes d'apprentissage
- (10) Promouvoir le respect, la compréhension et l'importance de la diversité culturelle, et l'intégration des communautés autochtones et racialisées à la structure culturelle de la municipalité.

Jusqu'à date, 13 municipalités ont adopté une résolution en vue de répondre à l'appel à une coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination. Elles sont : Brooks (Alberta); Calgary (Alberta); Drayton Valley (Alberta); Edmonton (Alberta); Gatineau (Québec); Halifax (Nouvelle Écosse); Lion's Bay (Colombie Britannique); Montréal (Québec); Oshawa (Ontario); Thunder Bay (Ontario); Toronto (Ontario); Windsor (Ontario) et la Municipalité régionale de Wood Buffalo (Alberta).

En Europe, 67 villes ont signé une Déclaration d'intention et 26 autres ont signé un Acte d'adhésion et d'engagement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant :

http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=3061&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Pour télécharger la Déclaration :

<http://www.unesco.ca/fr/activite/sciences/documents/FinalDraftUNESCOCoalitionCertificate.pdf>